

avec



RETOUR
D'EXPÉRIENCE

RÉNOVER SON ÉCLAIRAGE PUBLIC POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ NOCTURNE

→ À Courset (500 habitants)

PRÉSENTATION EXPRESS

OBJECTIFS

- Rénover l'éclairage public et adapter sa consommation aux usages et à la biodiversité nocturne
- Proposer une méthodologie simple de rénovation de l'éclairage public en respect de la « Trame noire »

COMMUNE

- 500 habitants
- Située au bord du bocage boulonnais

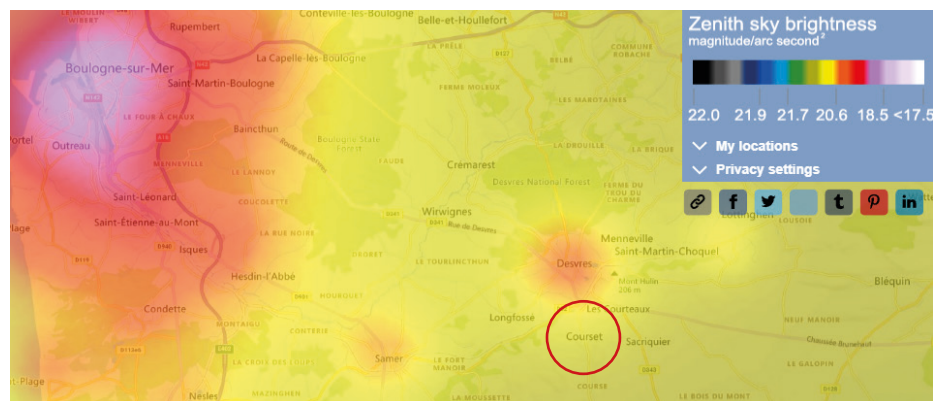
ÉTAT INITIAL DU PARC

- 10 armoires de commande et 109 points lumineux
- Budget annuel de fonctionnement : environ 2 400 euros

Le village de Courset bénéficie d'une biodiversité importante, et notamment nocturne en raison de sa situation géographique : entre le bocage et la cuesta du boulonnais. En 2020, la commune amorce une réflexion pour la rénovation de son éclairage public.



POURQUOI RÉNOVER SON ÉCLAIRAGE PUBLIC ?



Sur cette carte, les zones en rouge (qui tendent vers le violet puis le blanc) indiquent les endroits les plus éclairés. Pour situer, Courset se situe au sud de Desvres (dans le cercle).

► Pour lutter contre la pollution lumineuse

La pollution lumineuse est définie comme la présence anormale et/ou gênante de lumière artificielle nocturne et ses impacts sur les écosystèmes et sur la santé des habitants.

► Pour réduire sa facture énergétique

Malgré le coût induit par la rénovation en elle-même, de nombreuses communes ont pu réduire drastiquement leur facture énergétique en repensant entièrement leur système d'éclairage public notamment en y installant des LED.

► Pour répondre aux objectifs de la Charte du Parc

La lutte contre la pollution lumineuse est inscrite dans la Charte 2013 - 2028 du Parc, signée par les communes : « La question de la pollution lumineuse sera traitée pendant la durée de la Charte, avec la volonté de la réduire là où elle la plus forte, au cœur des agglomérations, et de limiter son extension dans les zones les plus rurales, là où elle reste faible. » Le Parc propose d'accompagner les communes de son territoire dans leur rénovation d'éclairage.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

LA MÉTHODE

Pour rénover son éclairage, la commune de Courset a fait un état des lieux grâce à un **accompagnement du conseiller en énergie partagé (CEP)** et a mené une réflexion sur ses usages. En parallèle, sur proposition du Parc, elle a réalisé un **Atlas de biodiversité communale (ABC)** pour mieux connaître les espèces nocturnes.

L'AUDIT ET LA MAÎTRISE D'OEUVRE

Le niveau d'éclairage, la puissance, la température de couleur des luminaires existants ont été étudiés avec l'aide de la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais (FDE62).

↓
Cartographie des points lumineux

↓
Remise en question de la pertinence de certains points d'éclairage et solutions de coupure ou de détection

LE PROJET : SES PRINCIPES ET SES SOLUTIONS

▶ 2 principes adoptés par la commune* :

- > Points d'éclairage à **températures de couleur les plus basses**
- > Mise en place d'un **système de détection** de présence et de mâts solaires.

* hors routes départementales et carrefours dangereux

▶ Le projet :

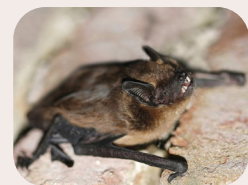
- > Température de couleurs **inférieure ou égale à 2 700 Kelvin** pour 68 % du parc des lampadaires.
- > **Systèmes de détection** qui permettront un éclairage temporisé puis une coupure (50 % des luminaires) ou un balisage (48 % des luminaires)
- > Fonctionnement permanent des luminaires sans détection (2 %) jusqu'à la **coupure nocturne (21h-6h)**

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Un Atlas de la biodiversité communale est un **inventaire des milieux et espèces** sur une commune. Il implique élus, citoyens, associations, entreprises... en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de **cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire**.

Sérotine commune, espèce aperçue à Courset lors de l'Atlas de biodiversité communale.

(Photo : S. Dutilleul - CMNF)



↓
Cartographie des corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité

↓
Identification des secteurs sensibles où l'impact de l'éclairage pourrait créer des ruptures de continuités écologiques.

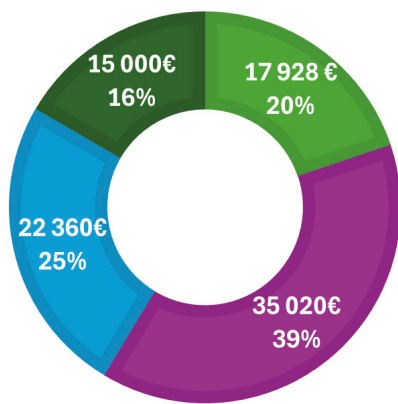


LES RÉSULTATS ET LE BILAN

Coût du projet : 90 308 € HT
dont la maîtrise d'oeuvre

PARTICIPATION FINANCIÈRE ESTIMÉE

■ Commune ■ Fonds vert ■ FDE62 ■ Département 62 Farda



Sur le volet étude

► aide de la FDE 62 de 2 363 €
sur les 3 377 € d'audit d'éclairage

Sur le volet investissement

► aide de la FDE 62 de 22 360 €

- > 1 200 € sur l'implantation des mâts autonomes (2 mâts).
- > 15 700 € sur le remplacement des luminaires,
- > 5 460 € pour les équipements de détection de présence. (prise en charge de 70 € /détecteur)

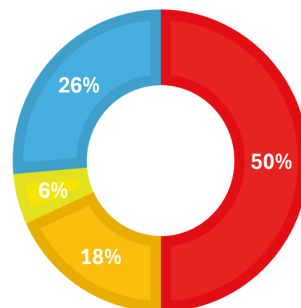
75 %

des luminaires en température de couleur basse

Hors routes départementales et carrefours dangereux, les points lumineux sont passés de 2 200 à 2 700 Kelvin maximum, c'est-à-dire les températures de couleur les plus basses, beaucoup moins impactantes pour la faune nocturne que les lumières blanches (soit supérieures à 3 000 K).

RÉPARTITION DES LUMINAIRES PAR TEMPÉRATURE DE COULEURS (EN KELVINS)

■ 2200K ■ 2700K ■ 3000K ■ 4000K



70 %

d'économie d'énergie annuelle

Soit 11 234 kWh sur la base d'un prix de 15 centimes d'euros / kWh.

L'économie financière est estimée à 1 685 €.

Le budget annuel de fonctionnement est passé à 686 €.

RETOURS D'EXPÉRIENCE

LA PAROLE À...

Marc Denavaut Maire de Courset

et **Philippe Cannesson** adjoint au Maire de Courset

► **Pour quelles raisons la commune s'est-elle lancée dans ce projet de rénovation ?**

« L'idée était de mettre en place un petit protocole, efficace, pas cher tout en mettant des choses en place en faveur de la biodiversité. C'est un gros investissement en temps mais l'économie financière sera de moitié. On n'a pas souhaité rajouter de lampes, au contraire, on en a enlevé. Ajouté à cela, on voulait opter pour une température de couleur plus basse, on a donc fait des tests avec des lampes ambrées à l'échelle d'une rue. Suite à ça, le conseil municipal a décidé de se lancer dans le projet. »

► **Selon vous, est-ce un projet envisageable pour d'autres communes du territoire du Parc ?**

« Courset est un point de départ. Pour ne pas fragmenter la nuit, il faut prendre les choses dans une dimension globale et intégrer également les alentours du village pour avoir une cohérence écologique. Il faut que Courset devienne un village témoin pour qu'on puisse y faire des ateliers, des visites guidées. De nombreuses petites communes pourraient être intéressées par un tel projet et le voir sur le terrain pourrait les convaincre de se lancer. »

► **Comment le projet a-t-il été reçu par les habitants de la commune ?**

« Les gens ont bien intégré le projet, il n'y a pas eu de retours négatifs même si certains auraient voulu des lampes en plus devant chez eux. Les habitants ont trouvé l'initiative globalement bien, dans l'ère du temps. »

► **Quelles remarques avez-vous concernant le travail qui a été fait en collaboration avec le Parc ?**

« Le Parc a vraiment été un soutien, il nous a aidés à faire avancer le projet en particulier dans la demande de subventions. Pour la suite, il faudrait faire un suivi des espèces indicatrices, mettre des indicateurs d'efficacité pour montrer les impacts que cette démarche a concrètement sur la biodiversité. »

La Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais (FDE 62)

► **Pour quelles raisons la FDE 62 a-t-elle décidé de soutenir ce projet ?**

« La FDE 62 souhaitait réaliser une expérimentation d'une rénovation énergétique de l'éclairage public en prenant en compte la biodiversité. La prise en compte de la biodiversité et la réalisation d'une trame sombre dans le cadre d'une rénovation énergétique de l'éclairage public n'a pas d'impact financier sur les travaux et sur les aides financières de la FDE 62. Ce projet nous l'a montré. »

Contacts :

Parc naturel régional : Mathilde Papin, chargée de mission Trame noire,
03 21 38 92 10 ou 06 72 98 36 64, mpapin@parc-opale.fr

FDE62 : Rémi Normand, Conseiller Energie Partagé - Pays du Boulonnais,
06 71 59 13 09, remi.normand@fde62.fr



Avec le soutien financier de

